

# REUNION DE PROXIMITE – COLLEGE EMPLOYE



ARPÈGE

ORDRE DU JOUR REUNION RP DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

## REPRESENTANTS DE LA DIRECTION :

Emmanuel GIRAULT..... **Directeur Comptes Clés**  
Frédéric ENGEL ..... **Responsable des Ressources Humaines - abst**  
Bérénice TRON LOZAI..... **Responsable des Ressources Humaines**

## REPRESENTANTS DE PROXIMITE:

SERE	Frederic	CFTC	BAMBA	Mamadou	CGT
MOUNDELE MPANDOU	Ghislaine	CFTC	TOURE	Alassane	CGT
NOEL	Christophe	CFTC- <b>abst</b>	TRAORE	Awa	CGT
HIDALGO	Alberto	CFTC			
DOUCOURE	Aminata	CFTC	AUBIN	Pascal	FO
MAIRCHI	Amara	CFTC	BOUTEMAN	Thérèse	FO
MARCELIN GABRIEL	Cindy	CFTC	CHOUPAS	Lelly	FO
N'DALA	Clarisse	CFTC	FIOSSI	Virginie	FO - <b>abst</b>
			FESNEAU	Sylvie	FO
			SOW	Ousmane	FO

Nous vous convions le **jeudi 21 octobre 2021 à 9h00** à la réunion RP employé du mois d' Octobre **2021**.

Cette réunion se tiendra via TEAMS :

Invitation TEAMS

LA DIRECTION :

Po:



Début de réunion : 9h03

## QUESTIONS DE LA DELEGATION CFTC ARPEGE SEPTEMBRE 2021

### Questions des représentants de proximité collège employé CFTC Octobre 2021

#### Information sur les ouvertures et fermetures

##### 1. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur le site Scor Kleber Le four du self fait disjoncté la cuisine quand on l' allume, une intervention est -elle prévus ?

**La réparation a été effectuée dans le cadre des travaux, le problème est réglé.**

##### 2. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur Scor Kleber , au self Il n' y aucune évacuation au sol ( à part au Brut ) qui n' a été prévus , ce qui ne facilite pas le nettoyage, peux t' on espérer que les choses bougent dans les semaines qui arrivent ?

**Il est impossible de mettre en place des évacuations car l'immeuble ne le permet pas. Il a été vu avec la société ISORE de passer la mono-brosse.**

##### 3. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur le site Washington plaza une fuite de produit lessiviels a été constaté en plonge vaisselle, le problème a t – il été résolu ?

**Oui, le problème a été résolu.**

##### 4. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur les sites de l' Oréal a Saint-Ouen, Le responsable accompagne les IRP lors de leurs visites, est-ce une demande du client ?

**C'est effectivement une demande du client.**

##### 5. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur le site CNC ,il n' y a qu' un seul plongeur pour 180 couverts , idem pour le site, trouvez-vous cela normal ?

**La moyenne de couvert sur le site est de 170. Le contrat prévoit un effectif de 6 collaborateurs. Le plongeur ne fait que la plonge vaisselle et en accord avec l'équipe ce sont les cuisiniers qui font la plonge batterie.**

##### 6. Questions des représentants de proximité CFTC

Quels sont les coordonnées téléphonique de l' immeuble Sakura a Val de Fontenay ?

**Voici le numéro de téléphone du site : 01.42.83.24.38**

**Voici l'adresse postale du site : 80 – 90 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 94120 Fontenay Sous Bois**

##### 7. Questions des représentants de proximité CFTC

Sur le site Scor il n' y a aucun lave main de prévus dans la zone du self ,est-ce normal, si non pour quand sont prévus les travaux d' installation ?

**Il y a un lave-main situé dans l'angle du BRUT.**



## QUESTIONS DE LA DELEGATION **FORCE OUVRIERE** ARPEGE Octobre 2021

### 1) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

Demande d'informations à propos des :

- Ouvertures : **SAKURA**
- Fermetures : **aucune fermeture**

### 2) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Lors des détachements l'accueil n'est pas toujours à la hauteur, pas de vestiaire pour le personnel détaché et est considéré comme un intérimaire alors que nous sommes de la même entreprise.

Pouvez vous mettre en place une procédure d'accueil sur les sites que ce soit Arpège ou Elior ?

**C'est au manager du site de bien accueillir le salarié détaché. Ce sont les règles de « savoir-vivre ».**

### 3) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Actuellement Sur site plusieurs salariés sont ultra polyvalents, l'entreprise ne pourrait-elle pas récompenser ces derniers ?

**Aujourd'hui, nous sommes dans une situation compliquée, sous tension et c'est avec la bonne volonté de chacun que nous nous en sortirons. On sort d'un PSE, d'une crise sanitaire, nous sommes en train de nous réorganiser pour être meilleur.**

### 4) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Les salariés se plaignent du manque de personnel sur le site et surtout des remplacements qui changent tous les jours alors que le salarié en détachement lui a 3 missions sur 3 sites différents.

- Ne pourrait-on pas optimiser ces détachements cela serait plus confortable pour l'ensemble de l'entreprise ?

**Malheureusement non, cela n'est pas possible, les besoins ne correspondent pas forcément à une semaine complète. Nous n'allons pas surcharger un site en masse salariale alors qu'il n'y a pas de besoin.**

### 5) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Nous constatons que les salariés envoyés en détachement ne reçoivent pas systématiquement leurs feuilles de détachements, peut-on résoudre ce problème déjà évoqué ?

**Une communication sera faite par Bruno POULAIN afin de rappeler les règles à ce sujet.**

### 6) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Un salarié en détachement en vue d'être muté sur ce site a-t-il droit à la prime tant qu'il est en période d'essai et que sa FMI n'a pas été signée ?

**Tant que la FMI n'est pas signée, le salarié a le droit à sa prime de détachement.**



### 7) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Avec tous les mouvements qu'il y a eu ces derniers temps, démissions, mutation, licenciement. Nous n'avons plus les bons noms des responsables et des chefs sur la liste fournie ce qui pose régulièrement problème pour accéder à certains sites, ou pour adresser des mails pour notre venue.

- Pouvez-vous nous fournir une vraie liste à jour (pas 2 mois en arrière !!) ?

**La liste mise à jour a été envoyée à la suite de la réunion.**

### 8) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Nous constatons actuellement que des salariés sont mutés sur des sites dont ils n'ont aucun besoins et sont donc maintenus en CHOP ou envoyés en détachement.

Ne pouvons-nous pas les affecter sur des sites qui manquent cruellement de personnel ou à faire des switches provisoirement en attendant que la situation s'apaise ?

**Les mutations répondent à un besoin à date (ex : baisse d'activité) et en prévision de la reprise d'activité et de l'organisation du site. Les détachements sont temporaires pour répondre à une situation particulière (ex : AM, AT...).**

### 9) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Trouvez-vous normal de muter un salarié sur un nouveau site et que celui-ci se retrouve en détachement sur son site d'origine ?

**Cela peut arriver, en effet, peut être que sur son site il n'y a pas de besoin à date mais il est détaché sur son site d'origine afin de répondre à une situation particulière.**

### 10) Questions des représentants du personnel **Force Ouvrière**

- Nous constatons que les tenues FOOD COURT ne sont pas des tenues individuelles et personnelles, cela pose un gros problème d'hygiène surtout pour les casquettes.

Comment comptez-vous remédier à la situation ?

**Les tabliers ne sont pas individuels, en revanche, ils sont mis au sale tous les soirs.**

**La tenue est individuelle.**

**A l'origine deux coiffes étaient prévues par kiosque et par personne car on parlait du principe que la personne était toujours au même kiosque. Au vu des rotations effectuées sur les kiosques, nous sommes en train de revoir le nombre de coiffe par kiosque.**

## Questions RP, des membres C.G.T./ARPÈGE, pour la prochaine réunion des RP

1-Est-ce que les salariés en congé de reclassement, ont le droit de demander un acompte?

**Oui cela est possible, ils sont salariés de l'entreprise.**



2-Pourquoi sur les documents de détachement, le poste ne correspond pas au poste initial du salarié détaché, et ne tient pas compte des prescriptions des pathologies du salarié, ni des prescriptions du médecin du Travail ?

**Cela ne devrait pas arriver, pouvez-vous préciser si cette situation est isolée svp ?**

**Pour les restrictions, c'est au salarié du site prêteur de donner l'information au site d'accueil (ou le salarié lui-même).**

3-Pourquoi ne pas former tous les salariés à tous les postes de son restaurant d'affectation pour parer à des absences non prévisibles, et, pour la bonne marche du restaurant?

**Cela n'est pas possible, en effet, chaque salarié est rattaché à un contrat de travail et à un poste défini.**

4-Sur le site PULSE, c'est après un accident de Travail grave d'une salariée seulement qu'on a mis en place les mesures de sécurité nécessaires, pourquoi?

**La salariée a eu une blessure alors qu'elle était en train de laver une machine avec le jet. Cette blessure n'a pas été causée par un manque de formation mais par une pièce à l'intérieur de la machine ou normalement nous n'avons pas à mettre les mains. Afin de l'éviter, la salariée aurait éventuellement du porter des EPI aux mains ce qui n'était pas utile normalement pour laver la machine. Le 5P à bien était fait et le mainteneur a depuis arrondi les bordures de l'inox qui a causé la coupure.**

5-À la porte d'entrée du site PULSE, il n'y a pas de vitre, donc ne permet pas de visibilité. La personne qui entre, ne peut pas voir celle qui sort, donc risque encore d'accident. Pourriez-vous en référer au Client (celui qui gère et signe le contrat), pour trouver une solution à un probable et prévisible futur accident?

**Suite à la dernière visite du CSSCT, le point a été remonté au client par le directeur.**

6-Pourquoi pas ne pas respecter le poste de chaque salarié, pour éviter des stress et, des accidents inutiles?

**Pouvez reformulez la question ?**

7-Sur le site de BERCY (poste chaud-bouillant), la lumière s'éteint dès 19h30, alors que les salariés sont encore en train de travailler. Pourriez-vous y remédier pour faciliter le travail des salariés qui sont encore sur place?

**La lumière est gérée par l'immeuble avec le TGBT qui est réglé à 20H30, une demande a été faite au gestionnaire afin de vérifier la programmation de l'horloge.**

8-Toujours sur le site de BERCY et d'autres sites, les salariés détachés, n'ont pas de casiers ni de placards à leur disposition, pourriez-vous trouver la solution à ce problème ?

**Pour Bercy, Le point a été fait avec la directrice afin de remettre le nom de chaque collaborateur sur chaque casier afin d'identifier les casiers disponibles. Pour les autres sites, merci de les citer afin de faire le nécessaire.**

9-Pourquoi les délais de mutation ne sont pas respecter ?

**Cela ne devrait pas arriver, il devrait être respecté.**

10-Pourquoi les salariés détachés ne reçoivent que le 1er document de détachement et pas d'autres documents qui prouvent qu'ils sont toujours en détachement?



**Il existe une feuille avec les dates correspondant au détachement.**

11-Pourquoi les détachements, sont souvent suivis de mutation définitive, sans demander l'avis du ou des salariés, et non-respect du fameux délai de mutation?

**Il y a une clause de mobilité dans le contrat de travail, nous n'avons donc pas à demander l'avis du salarié et les délais sont respectés. Le fait d'être en détachement n'annule pas les délais, il faut respecter les 5 jours ouvrés de prévenance.**

12-Pour les salariés en congé de reclassement, sans respecter les 10 mois de délai, pour accompagnement par LHH, pour leur réembauche, ils doivent produire 1 CV, et 1 lettre de motivation, alors qu'ils ont déjà fait leur preuve dans l'entreprise, est-ce normal?

**Oui, ils doivent répondre à une offre d'emploi. Ils ont adhéré volontairement au congé de reclassement. Ils doivent suivre la procédure de recrutement mise en place.**

13-Toujours pour les salariés en congé de reclassement, à quelle date l'entreprise leur paie l'indemnité de licenciement, pour ceux qui vont être réembauchés et ceux malheureusement, seront sortis définitivement de l'effectif, de l'entreprise?

**Après la période d'essai.**

**Fin de réunion : 10h31**